

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **29 (1992)**

Heft 1109

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

17 décembre 1992 - n° 1109
Hebdomadaire romand
Trentième année

Revitalisons, mais sérieusement

Tous clament en chœur le besoin de libéralisation, de déréglementation, de revitalisation de l'économie helvétique, partisans comme adversaires de l'EEE. La revendication s'exprimait déjà avant le 6 décembre, elle ne prend que plus d'ampleur maintenant. C'est la planche de salut qui doit limiter les dégâts du splendide isolement choisi par la majorité populaire. Et pour rendre la mélodie plus agréable à l'oreille, les compositeurs ont ajouté tout récemment un bémol social et écologique.

Disons-le franchement, la partition tourne déjà à la rengaine. Les industriels éclairés autour de Fritz Leutwiler et de Stephan Schmidheiny l'ont entonnée l'an dernier, suivis du Vorort et du groupe de Pury, puis relayés par les partis bourgeois. Mais il ne suffit pas de repasser inlassablement le disque pour en faire un succès populaire. L'air est trop suave pour être honnête et les paroles trop floues.

Certes de larges milieux, et pas seulement à droite, admettent aujourd'hui que des structures économiques trop rigides, des réglementations désuètes et tâtilonnes n'assureront pas l'avenir de la place industrielle suisse. Qu'il s'agisse de rationaliser l'administration, d'assainir les finances publiques, de rendre plus efficace l'action de l'Etat, de simplifier les procédures, notamment en matière de construction et de protection de l'environnement, d'assouplir les conditions de travail, de privatiser même, il y a là matière à réflexion, à discussion, à innovation.

Mais pour l'heure on n'entend que des slogans, pas de propositions concrètes, pas d'indications précises sur les coûts liés à ces réformes et sur les contreparties offertes à ceux qui devront les assumer. Et il y a motif à s'inquiéter quand on voit la droite pro-européenne ébaucher une majorité réformatrice avec les bataillons populistes de l'ultra-libéral Blocher. Il est vain, dans ces conditions, d'en

appeler au coude-à-coude national au-delà des frontières partisans et des intérêts particuliers, comme le fait le patron de la Société de banque suisse. Voyez la pauvreté du débat sur les privatisations: enlever à l'Etat des activités rentables, lui laisser en héritage les déficits ou supprimer les prestations sans souci aucun des conséquences autres que financières (DP n° 1108, «Les consultants dans le bac à sable»). Voyez encore l'indigence des propositions d'assouplissement du marché du travail qui font porter l'essentiel des sacrifices par les salariés. Et que dire de la simplification des procédures qui visent clairement entre autres à minimiser les exigences de protection de l'environnement. A ce jeu-là où les uns tentent d'imposer leurs vues à la hussarde, sous prétexte de salut public, et les autres défendent pied à pied leurs acquis, nous nous épuisons dans des conflits incessants plutôt que nous ne nous revitaliserons.

Ce nécessaire sursaut exigera des sacrifices, c'est sûr, et les intérêts s'affronteront avec vigueur, c'est normal. La seule issue réside dans un effort équitablement partagé et dans la responsabilité partagée aussi. Il est temps que les ténors de l'économie prennent conscience de l'énorme gâchis humain que constituent des travailleurs sans motivation parce que sans responsabilité, une organisation du travail qui infantilise les salariés. La revitalisation de l'économie, c'est d'abord la reconnaissance de ce capital humain, de sa dignité et de ses compétences. Les salariés accepteront les adaptations nécessaires, à condition qu'ils soient pleinement associés aux décisions et à leur réalisation. Les employeurs revendiquent plus de souplesse ? Qu'ils la négocient et qu'ils fassent preuve de souplesse eux aussi dans la reconnaissance des organisations syndicales et de leur revendication à participer à l'élaboration de ces nouvelles conditions. Donnant donnant.

JD